

Comment modifier rétroactivement l'affectation d'un profil d'heures ?

Cette procédure vous apportera une méthode vous permettant d'affecter un profil d'heures dans le passé, en cas d'oubli.

Attention, cette procédure est à **utiliser avec parcimonie**. L'idéal étant toujours d'affecter un profil d'heures en utilisant la méthode classique, avant la date d'affectation.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Gestion > Utilisateurs, cliquez sur l'utilisateur concerné**



En préambule, pensez à exporter la feuille de temps en question avant toute validation des manipulations.

Sur la fiche utilisateur, rdv dans la rubrique Temps, puis dans l'onglet Grilles horaires.

Ajoutez les éléments suivants à l'URL : **/profile_change**

Vous accédez à l'écran vous permettant de modifier et recalculer des données dans le passé.

Exemple :

Nous sommes le 09 juillet 2024 et un nouveau profil d'heures aurait dû être affecté à un collaborateur au lundi 09/06/2024 :

Historique de profils cible

Date d'effet	Profil d'heures	
 01/03/2023	Collecte intégrale des temps - badgeage physique et/ou virtuel	
 01/04/2024	Badgeage physique / virtuel	
 03/06/2024	Collecte intégrale des temps - badgeage physique et/ou virtuel	
		

Recalculer

Cliquez sur le "+", sélectionnez votre profil d'heures et la date d'affectation. L'idéal étant d'affecter le profil d'heures sur un lundi ou au 1er du mois.

Cliquez sur le bouton "**Recalculer**".

(Le clic sur le bouton n'aura aucune incidence. Vous obtiendrez une liste des natures d'heures à retyper)

Les saisies effectuées sur le mois de juin sont associées aux natures d'heures de l'ancien profil d'heures.

L'écran suivant vous permettra de les réassocier aux natures d'heures du nouveau profil d'heures, autrement dit, les **"natures cibles"**.

Les badgeages et les natures saisies de type **"Pointage", "Oubli de pointage", "Temps de trajet"**, devront être réassociés.

Les natures de type **"Différentiel hebdomadaire"** qui sont calculées automatiquement devront être supprimées car seront calculées automatiquement sur le nouveau profil d'heures.

Lorsque la seule possibilité est la suppression d'une nature, cela signifie qu'il n'y a pas de natures semblables, ou que celle-ci sera recalculée automatiquement.



Attention, si vous oubliez de retyper certaines natures d'heures, les données seront supprimées et définitivement perdues.

Pensez à exporter la feuille de temps en question avant de valider vos opérations.

Heures à retyper

Période	Profil cible	Nature d'heure à retyper	Nature d'heure cible
03/06/2024 - 09/07/2024	Collecte intégrale des temps - badgeage physique et/ou virtuel	oubli de pointage (5)	oubli de pointage ▼
		Trajet (1)	Temps de trajet ▼
		Pointage (48)	Pointage ▼
		Pause du midi (21)	Supprimer ▼
		Affichage du différentiel journalier (17)	Supprimer ▼
		Différentiel hebdomadaire (6)	Supprimer ▼
		Report d'heures sur la semaine suivante (défaut max. 1h00) (5)	Supprimer ▼
		Report d'heures de la semaine précédente (5)	Report d'heures S-1 ▼
		Reprise (5)	Supprimer ▼
		Absence (2)	Absence ▼
		Autres pauses (2)	Supprimer ▼

Anomalies à supprimer *

0

Enregistrer

Dans un premier temps, réassociez les pointages à la nouvelle nature de pointage. Réassociez ensuite les autres saisies.

Exemple : Sur l'ancien profil d'heures les saisies liées au trajet était associées à la nature portant le libellé "**Trajet**". Associez-les à la nature qui se nomme désormais "**Temps de trajet**".

Une fois terminé, enregistrez vos modifications.



Dans un deuxième temps, il sera nécessaire d'effectuer un recalcul sur la feuille de temps en utilisant la double-flèche.

Cela permettra de recalculer les données avec une méthode de calcul propre au nouveau profil d'heures.

From:

<https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:

https://manuel.ohris.info/doku.php/param_temps:modifier_affectation_profil_d_heures

Last update: **2024/10/29 15:58**

